



ASSEMBLEE GENERALE

74ème SESSION ORDINAIRE

DECLARATION DE

**S.E.M. KOKOU KPAYEDO, AMBASSASEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU TOGO AUPRES
DES NATIONS UNIES**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au prime abord, vous féliciter, **Monsieur le Président**, pour votre brillante élection à la Présidence de cette 74^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale. Tout en vous assurant du soutien de mon pays, je vous souhaite un plein succès dans la mise en œuvre des priorités de votre mandat.

Il me plait également de saisir cette occasion pour remercier votre prédécesseur, **Madame María Fernanda Espinosa**, pour la qualité du travail abattu et les progrès engrangés par notre organisation au cours de son mandat.

Je voudrais aussi renouveler, au nom du peuple togolais, ma profonde gratitude au Secrétaire général des Nations Unies, **Monsieur Antonio Guterres**, pour son engagement constant en faveur de la paix et la sécurité dans un monde en proie à des soubresauts multiformes.

Monsieur le Président,

Le multilatéralisme et la mutualisation des efforts et expériences apparaissent aujourd'hui, non plus comme une option qui s'offre à la communauté des Etats, mais plutôt comme des impératifs indispensables pour l'atteinte de nos objectifs, si tant est que nous partageons les réels soubassements de notre organisation, en tant que cadre universel d'actions communes et de mise en œuvre de stratégies communes pour relever les défis auxquels fait face l'humanité.

Aujourd'hui, les responsabilités de notre organisation sont de plus en plus nombreuses et ses défis, multidimensionnels et davantage complexes. Pour des actions plus efficaces, nous devons donc nous

faire à l'idée qu'il n'y a pas d'alternative à l'action collective et à la solidarité.

De toute évidence, l'ampleur et l'acuité des nouveaux défis, nourris et entretenus par les guerres, les crises sociopolitiques, la pauvreté et les effets du changement climatique, nous invitent à une prise de conscience immédiate et à des actions concrètes, concertées et pragmatiques.

Si nous nous inscrivons ainsi dans la durée et dans la perspective d'impacter positivement les générations futures, nous devons mettre toutes les chances de notre côté, en optimisant notamment, à la lumière de la thématique de la présente session, nos précieux atouts que sont la collégialité, la solidarité et notre volonté commune.

C'est pourquoi je note, avec satisfaction, que le thème retenu pour la présente session de notre Assemblée générale, notamment « **Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion** », répond parfaitement aux préoccupations du moment et reflète les valeurs qui sous-tendent notre entière adhésion à la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

En adoptant, il y'a quelques années, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous étions mus par une audace et une vision de répondre aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Nous nous sommes donc engagés à faire en sorte que ce Programme qui est, à ce jour, l'outil le plus ambitieux dont nous disposons pour faire progresser le bien-être de nos populations, ne soit pas un programme de plus, en essayant de nous donner les moyens nécessaires pour sa réalisation.

Je voudrais, à cet égard, réitérer la pleine adhésion de mon pays, le Togo, aux initiatives et mécanismes de mise en œuvre des différents plans stratégiques pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En effet, d'énormes efforts ont pu être consentis au plan national par le gouvernement togolais afin de réduire la pauvreté et garantir que personne ne soit laissée en marge d'ici à 2030.

Dans cette optique, mon pays s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) 2018-2022 qui répond à l'agenda de l'émergence du pays. À l'instar des ODD, ce Plan est un document stratégique quinquennal qui repose sur les bases essentielles du développement, notamment économique, social et environnemental. À travers les trois axes stratégiques du PND, le Togo ambitionne de devenir un pays à revenu intermédiaire, économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouvert sur le monde. Ceci se traduit, à travers des indices déjà visibles, par les efforts visant à mettre en place un hub stratégique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ouest-africaine, à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et à consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

En somme, le PND vise à transformer structurellement l'économie togolaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être individuel. Estimé à un coût global de 4 622 milliards de francs CFA (7 milliards d'euros), le PND sera financé par le secteur privé à hauteur de 65 % et l'Etat togolais à hauteur de 35% restants.

Je voudrais ici me réjouir de la tenue du 1^{er} Forum économique Togo-Union Européenne qui a permis de mobiliser des opérateurs économiques engagés à financer les projets phares de ce Plan National qui repose sur des choix rationnels intégrant l'ensemble des 17 ODD.

Ainsi, outre la mise en place accélérée des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et agricoles, mon pays poursuit courageusement, sur le plan éducatif, sa politique d'instauration de la gratuité de l'éducation primaire, lancée depuis 2008. Cette politique a favorisé l'augmentation du taux de scolarité, surtout au niveau de la jeune fille. Ainsi, à travers sa stratégie gouvernementale en matière d'éducation pour la période 2014-2025, le Togo compte atteindre une éducation primaire universelle d'ici 2022 et étendre la préscolaire dans les milieux ruraux et pauvres. L'objectif ultime étant de réduire le taux d'analphabétisme.

Conscient du fait que la question alimentaire est l'une des causes de la déperdition scolaire surtout en milieu rural, le Gouvernement togolais met en œuvre depuis quelques années un programme de cantines scolaires qui permet d'offrir au moins un repas par jour aux enfants du périscolaire et du primaire surtout pour les plus démunis. L'objectif étant d'augmenter le taux de fréquentation et de réussite scolaire. Il a été également mis en place une assurance maladie « School Assur » dont bénéficient plus de deux millions d'élèves.

En ce qui concerne les questions du sociales et du genre, le Togo poursuit ses efforts visant à autonomiser les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, composantes essentielles dans la mise en œuvre des ODD.

En cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Vision 2020 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cet ambitieux plan de développement intègre de façon structurelle les nécessités de croissance durable et d'inclusion ainsi que les exigences d'une éducation de qualité au Togo.

Monsieur le Président,

Au moment où nous adoptons ce programme ambitieux en 2015, nous savions pertinemment que la réalisation de nos engagements en matière de développement dépendrait de la capacité de la communauté internationale à mobiliser les financements nécessaires. Il apparait alors impérieux de promouvoir davantage la

coopération et la solidarité internationales afin de mettre en place des partenariats innovants porteurs de progrès à l'échelle internationale.

C'est le lieu de saluer le Plan d'action d'Addis Abeba sur le financement du développement qui reste un cadre privilégié de mobilisation des moyens financiers susceptibles de faire avancer, de façon tangible, le processus de réalisation des ODD. Il urge donc de nous engager définitivement dans la mise en œuvre de ce Plan d'action et de tirer le maximum de profit des mécanismes pertinents qu'il offre.

A cet égard, une attention particulière doit être accordée aux Pays les Moins Avancés et à l'ensemble des pays en situation de vulnérabilité qui sont en marge des échanges mondiaux.

Nous devrions saisir le multilatéralisme comme une chance pour une coopération économique et commerciale internationale agissante, porteuse d'espoir pour la communauté humaine que nous formons.

Je voudrais ainsi me réjouir des efforts continus d'intégration déployés dans le cadre de l'Union Africaine et des Communautés régionales du continent, depuis l'adoption de l'Agenda 2063 qui vise une transformation structurelle de l'Afrique.

Mon pays se félicite à ce titre du lancement par l'Union Africaine, le 30 mai dernier à Niamey, de la Zone de libre-échange continentale et le développement de l'Afrique (ZLECAF), un des quatorze (14) projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui a pour objectifs d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique, l'accroissement du commerce intra-africain et la mise en place des infrastructures de qualité.

De même, a été mis en place un Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) qui répond au besoin pressant d'unifier le marché intérieur du transport aérien africain. Ce Marché que coordonne le Président de la République Togolaise, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, stimulera d'énormes opportunités d'investissements transfrontaliers dans l'industrie de l'aviation et du tourisme et offre une excellente occasion d'améliorer la connectivité entre les États membres.

Au niveau sous régional, Il faut également saluer l'adoption du principe d'une monnaie commune de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) comme facteur important d'accélération de l'intégration.

Monsieur le Président,

Outre l'amélioration du cadre juridique pour promouvoir la bonne gouvernance, l'accès à la santé, à l'éducation et au bien-être, la question du changement climatique et la protection de l'environnement constitue une préoccupation majeure pour mon pays.

En effet, le drame environnemental, qui a touché le Brésil, avec l'incendie de l'Amazonie, et par ricochet la planète toute entière, doit nous amener à renforcer davantage les mécanismes multilatéraux de protection et de préservation de l'environnement pour plus de sûreté pour l'humanité et la biodiversité. Il appartient à toute la communauté internationale de démontrer combien la question du changement climatique est indissociable de celle de la sécurité alimentaire et sanitaire, de la lutte contre la pauvreté, de la croissance économique et du développement humain. Il nous semble alors approprié de garantir des fonds pour aider les pays les plus vulnérables, en vue de la préservation de la biodiversité.

C'est pourquoi, il est impérieux pour la communauté internationale de trouver des solutions idoines pour les questions liées aux changements climatiques. Mon pays voudrait réitérer, ici, son soutien et son engagement en faveur de l'Accord de Paris.

A cet effet, il faut se féliciter de la tenue du Sommet de l'action pour le climat, qui a eu lieu en prélude à ce débat. Nous espérons que les promesses faites au cours de ce Sommet permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et d'atteindre leur neutralisation complète d'ici 2050. Mon pays insiste sur la nécessité de mieux doter le fonds vert climat pour mieux aider les Etats moins pollueurs et plus exposés aux changements climatiques, de trouver les voies et moyens adéquats pour y faire face.

Monsieur le Président,

Notre monde actuel se trouve dans un contexte sécuritaire extrêmement volatile.

La survivance des foyers de tensions, notamment en Afrique, au proche et au Moyen-Orient, les questions émergentes telles que le terrorisme, l'extrémisme violent, les catastrophes naturelles et les changements climatiques, les tentations à la prolifération nucléaire, mettent en péril la paix et la sécurité internationales, sans lesquelles nos actions en faveur du développement ne peuvent prospérer.

C'est pourquoi, mon pays, épris des valeurs de paix et de coexistence pacifique, considère que nous avons tout à gagner à agir de façon concertée et avec une forte détermination pour juguler toutes ces crises.

L'année 2019 a été particulièrement éprouvante pour plusieurs pays marqués par la peur existentielle de la menace terroriste. Les attaques récurrentes de par le monde, nous prouvent quotidiennement que ce mal rampant, reste omniprésent. Ceci nous impose une vigilance permanente.

La région ouest-africaine n'a pas été épargnée. On a, en effet, enregistré à plusieurs attaques au Mali, au Niger, au Nigéria, au Burkina Faso, au Bénin et au Kenya, pour ne citer que ceux-là.

Le Togo, du fait de sa proximité avec les pays frontaliers durement frappés par le fléau terroriste, mesure l'ampleur de la menace et reste en alerte maximum face à ce risque exogène.

Aujourd'hui, la réponse togolaise à la menace terroriste s'inscrit dans une démarche préventive et proactive.

C'est pourquoi le Togo a sollicité l'expertise du Comité de lutte contre le terrorisme des Nations Unies afin de l'aider à évaluer les risques que présente l'extrémisme violent. La visite dudit Comité qui a eu lieu, à Lomé, du 22 au 24 juillet 2019, a permis de faire des recommandations et d'évaluer les besoins prioritaires en assistance technique. C'est le lieu de remercier les Nations Unies pour leur appui hautement apprécié.

Mon pays reste convaincu que la propagation du fléau du terrorisme nous impose une coopération internationale renforcée, car sa complexité exclut une approche individuelle des Etats, mais plutôt une synergie d'actions à travers une vision commune. Conscient de cette nécessité de la coopération à l'échelon régionale, le Gouvernement togolais soutient l'initiative d'Accra, prise conjointement avec le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Niger, en septembre 2017, dont l'objectif est justement de mutualiser et d'harmoniser les approches vis-à-vis de la menace terroriste.

Dans ce sens, il est impérieux de trouver des financements durables au G5 Sahel, qui constitue un cadre de coopération exemplaire en matière de lutte contre le terrorisme dans la sous-région ouest africaine. Le retard constaté dans le processus d'opérationnalisation de cette force est fort préjudiciable à la paix et à la sécurité en Afrique.

Nous nous associons à cet égard aux multiples appels à la mobilisation internationale pour permettre à cette force d'entrer en action et contribuer à éradiquer ce mal tentaculaire qui pèse sur nos pays.

Aussi, mon pays estime-t-il que des réflexions profondes et urgentes doivent être menées dans un contexte international afin de parvenir à un mécanisme de sécurité collective qui puisse répondre aux menaces sécuritaires de plus en plus asymétriques qui n'épargnent aucune partie du monde.

C'est pourquoi mon pays salue d'ores et déjà la restructuration du pilier paix et sécurité des Nations Unies et soutient fortement les actions initiées par le Secrétaire général des Nations Unies visant à augmenter l'efficacité des opérations de maintien de la paix à travers des mandats plus précis et l'instauration d'une collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales. Toutefois, il y a lieu de s'interroger sur la diminution des ressources financières allouées à ces opérations alors que les défis du maintien et de la consolidation de la paix se complexifient.

Le Togo, un des principaux contributeurs de contingents dans les opérations de maintien de la paix, réitère son engagement à servir

partout où la paix sera menacée, en soutenant pleinement d'une part la politique de tolérance zéro des abus sexuels sur les théâtres d'opérations de maintien de la paix et d'autre part les principes de Kigali.

Monsieur le Président,

On ne saurait le dire assez, les armes nucléaires et autres armes de destruction massive continuent de poser de sérieuses menaces à la paix et la sécurité internationales.

Mon pays, dont l'un des axes prioritaires en la matière repose sur le désarmement général et complet, a toujours milité en faveur de l'utilisation du nucléaire à des fins civiles. C'est fort de ce choix que le Gouvernement togolais vient d'adopter, le 7 août dernier, un projet de loi sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire, conscient des applications positives notamment dans le domaine de la santé, de l'agriculture et de l'industrie des rayonnements ionisants dont le nucléaire est un vecteur important.

Par cette loi, le Togo vise à se conformer aux recommandations de l'AIEA en lui permettant de disposer d'un cadre juridique bien structuré en vue de satisfaire les standards internationaux en matière de législation et de l'utilisation sécurisée et sûre du nucléaire dans un but pacifique. C'est le lieu de saluer le rôle de vigie que joue l'AIEA en veillant constamment à ce que l'atome soit mis au service de la paix, en faisant en sorte que la richesse insoupçonnée que recèle le nucléaire ne soit pas détournée à des fins inhumaines .

Monsieur le Président

Le système migratoire international mondial s'intensifie et se diversifie et constitue, au regard de l'actualité, l'autre grand défi à relever. Mus par des inégalités économiques croissantes, de plus en plus d'hommes et de femmes quittent leurs pays d'origine pour rechercher en d'autres lieux, des perspectives de vie plus sûres ou meilleures. Le phénomène migratoire vire trop souvent au drame et

attriste autant les populations que les gouvernants. Ceci pose d'énormes défis à la Communauté internationale qui doit rechercher des mécanismes pour une gestion collective et une coopération plus efficace entre les Etats membres des Nations.

À cet égard, ma délégation se réjouit de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 19 décembre 2018, du Pacte international sur les migrations sûres, ordonnées et régulières issu de la Conférence Intergouvernementale de Marrakech qui s'est tenue les 10 et 11 décembre 2018.

Ce Pacte historique, quoique juridiquement non contraignant, se présente comme une feuille de route utile pour une gestion plus efficace de cette grande question de notre époque

Monsieur le Président,

Notre communauté de destin nous engage à vaincre les tentations des actions isolées, solitaires et à consacrer nos efforts au renforcement des mécanismes collégiaux de relèvement des défis partagés.

Si notre but est effectivement de lutter efficacement contre la pauvreté et tous les autres maux dont souffre l'humanité, nous devons alors nous inspirer quotidiennement de cette sagesse africaine qui dit : « **Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin** ».

Je vous remercie.